L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 14 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 14 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale,—plusieurs terrains avec bâtisse, dans le Deuxième et Troisième districts, ainsi qu'un lot de terre dans la paroisse St Tammany,—aussi, jolie propriété rue Dauphine No. 246.

Par A. H. Pons, au coin Villeré et Promenade Carondelet—groceries.

Foin—Foin—Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Plan de travaux pour l'Union des propriétaires.

L'Union des propriétaires donne ici un exemple sur lequel nous ne pouvons appeler trop souvent l'attention publique. Il y a dans cet exemple la preuve de ce qu'on peut faire par la représentation libre des intérêts, quand cette représentation n'est pas mensongère. Il n'y a rien de faux dans celle dont nous parlons. Les éléments en sont purs; ils ont tous une valeur précise comme le but qu'il s'agit d'atteindre. Sortant de la propriété foncière, ils ont pour objet de la défendre contre les vampires publics et ils remplissent cette mission avec une régularité et une énergie qu'on ne saurait trop admirer. Nous y voyons tout d'abord l'envie de s'instruire et la dissection active des abus financiers qui ont compromis si gravement l'avenir de l'Etat et celui de la ville. Nous y voyons un empressement et un zèle tout à fait dignes de la cause qui a donné naissance à l'Union des propriétaires; mais ce qui saisit le plus l'esprit, dans cet exemple de représentation improvisée et volontaire, c'est le service gratuit de tous les membres qui la composent et leur abnégation personnelle. Ils n'agissent pas pour eux seuls; ils ne se rassemblent et ne discutent pas pour eux seuls, mais ils font tout cela pour l'avantage de tout le monde, car leur intention ne peut-être suspecte en aucune manière. Ils veulent le bien de la communauté et ils tâchent de le réaliser sans qu'il en coute à la communauté la moindre parcelle de ses ressources. L'union des propriétaires nous représente en un mot le désintéressement par l'intérêt même, mais par l'intérêt le plus intelligent et le plus honnête qui fut jamais.

Il est donc faux que pour avoir de bons officiers publics dans un Etat, il faille les payer grassement et leur donner à dévorer les premiers et les plus précieux revenus des administrés. Il est donc faux que pour avoir une bonne assemblée législative, il faille en recruter les membres à prix d'argent et aller les chercher parmi les citoyens qui sont les plus ambitieux de salaires et de fortune. Qu'on réfléchisse bien à cela: Pourquoi les brigues et les obsessions électorales? Pourquoi les mouvements extraordinaires que se donnent les candidats? Pourquoi les engagements impurs qui se forment et les marchés honteux que se permettent les consciences avant les élections et dont on voit les résultats plus tard, alors qu'il n'y a plus de remède? Parce que les places sont salariées et qu'elles fournissent, en outre, des occasions nombreuses de traiter les affaires publiques de manière à favoriser des spéculations personnelles aux dépens de l'intérêt général.

Une situation pareille est destructive de la morale et de l'honneur à tel point qu'on en est venu à prendre en pitié ceux qui les invoquent et qui osent encore les employer comme considérations ou arguments dans les affaires courantes de ce monde. Quand on en est là, et nous y sommes, n'est-il pas heureux de voir qu'il n'y a pas gangrène partout et que la société, si corrompue qu'elle soit, possède encore des éléments vigoureux et purs de représentation, d'administration, de contrôle, d'activité et de travail?

Voilà pourquoi nous admirons l'Union des propriétaires telle qu'elle vient de s'organiser et telle qu'elle se montre à la population de notre ville, si opprimée et si découragée. Il est clair que c'est delà que nous devons attendre désormais les bienfaits de la réforme, car la réforme sur tous les points et sur tous les sujets du gouvernement d'Etat ou du gouvernement de ville, est le thème usuel, bien plus, le thème fondamental de l'Union des propriétaires. Sans la nécessité de la réforme, en effet, cette organisation n'aurait pas de raison d'être et personne n'y aurait pensé.

Il est possible, et nous l'avons déjà dit, que dans son zèle et son inexpérience, elle aspire à trop de réformes à la fois et qu'elle échoue faute de méthode et d'ensemble dans ses délibérations et ses actes. Mais l'Union se corrigera bien vite de son exubération de vœux et de perquisitions administratives. Il suffira de lui signaler les dangers d'échec qu'elle ferait courir à l'œuvre de la réforme, en continuant à embrasser et à traiter simultanément trop de sujets divers, pour qu'elle cesse de suivre une voie où le but finirait par se perdre dans la multiplicité même des aperçus. Elle saura, nous n'en doutons pas, mesurer sa marche et borner son action dans l'intérêt du succès et nous l'aiderons, pour ce qui nous concerne, tant que nous pourrons, à rechercher dans la situation les nécessités les plus pressantes et le moyen, en même temps d'y pourvoir le plus promptement et le plus sûrement.

En ce moment, par exemple, l'union des propriétaires s'occupe d'un sujet capital et qui est complexe, la dette de l'Etat et la dette de la ville. Quiconque est tant soit peu versé dans les affaires financières de ces deux administrations dira que, provisoirement, il faut laisser de côté la dette de l'Etat qui a déjà subi une réduction notable et à laquelle on ne saurait en faire subir une autre à coups précipités sans soulever des réclamations bruyantes et difficiles à écarter. Ce qu'il faut attaquer de l'Etat, c'est la machine administrative qui coute beaucoup trop et qu'on peut soutenir aisément avec un budget réduit de plus de moitié. Si l'administration de l'Etat était réformée, une taxe d'un demi pour cent ou de 3/4 de 1 0/0 au plus, suffirait pour l'intérêt de la dette et les dépenses courantes.

Mais, pour nous borner nous-même à ce qui presse le plus, nous parlerons de la dette de la ville qui est devenue un sujet non seulement de discussion mais aussi d'intrigue universelle, soit pour la réduction, soit pour la conservation, et nous dirons tout d'abord que nous voyons avec peine que les actes du Conseil de ville semblent avoir pour but la confusion de tous les titres qui la composent afin de les sauver tous quelle qu'en soit l'origine et la valeur légale.

Son premier acte, dans ce but, a été la ferme des revenus du port pour donner à de certains créanciers la facilité de toucher le montant intégral des plus contestables titres que la ville ait jamais émis. La faute est grave, et nous la signalons à l'Union des propriétaires. C'est de sa compétence directe.

Le second acte est la suppression de la moitié de l'intérêt échu de la dette, sans faire aucune distinction de titres, les mauvais étant payés comme les bons de la même monnaie et avec la même justice.

Le troisième acte est l'ordonnance passée pour la ferme des Waterworks, ferme qui sera payée avec tous les scrips ne portant pas d'intérêt et qu'on achètera à vil prix de tous côté, ce qui fera que les Waterworks auront été cédés pour rien si les bons et scrips sont annulés comme illégaux.

Enfin le quatrième acte est l'ordonnance passée pour la conversion de la dette en un plan de loterie qui confond tous les titres en les reconnaissant tous et en les mettant tous sur le même pied de valeur et de respectabilité.

L'intention du Conseil, comme nous le disons plus haut, serait donc de maintenir la dette entière sans épuration et sans réduction.

Deux procès sont entrepris pour arrêter le Conseil de ville dans cette voie funeste; nous en avons déjà parlé. Il y a le procès des anciens bons consolidés et le procès des anciens actionnaires des water-works dont tous les droits sont foulés au pied, et ce manque de justice pour eux est dû au respect qu'on a pour les dettes provenant de l'administration warmothiste. Un troisième procès viendra bientôt, sans doute, celui des porteurs de bons des anciens chemins de fer dont la légalité nous semble inattaquable.

Telle est la situation. Que doit faire l'Union des propriétaires pour parer aux désastres qui peuvent en résulter? Elle doit tout d'abord, et sans perdre de temps, faire comprendre au Conseil de ville qu'il ne doit pas penser à se défendre dans ces procès, parcequ'il est de l'intérêt de la ville qu'ils soient gagnés par ceux qui les ont intentés. En effet, la légalité des anciens titres, reconnue par les Cours, anéantit la légalité des titres subséquents et la dette est réduite d'emblée à environ sept millions de piastres, n'ayant droit qu'à un intérêt de 6 pour cent. Ce service d'intérêt ne couterait pas plus de $420,000 par an, au lieu de $1,500,000, le capital étant réduit de 23 millions à sept. Ne serait-ce pas là la meilleure des solutions? Cela n'empêche pas la ferme des Wharves et des Water-works, mais en greenbacks et non en papiers dépréciés.

Concurremment avec cette affaire, qui est capitale, l'Union des propriétaires doit s'occuper de l'assessement et de l'administration de l'Etat, administration vraiment ruineuse. Que le comité exécutif de l'Union rédige un plan de réformes et qu'il le soumette à l'Exécutif en demandant sa coopération pour le faire adopter! C'est peut-être plus facile qu'on ne pense.

Voilà le cercle des travaux dans lequel l'Union des propriétaires doit se mouvoir. Pour réussir, il faut se borner. Le succès est là. S'il manque, il faudra nous attendre à de nouvelles taxes et à de nouvelles rigueurs.

La situation du New Orleans National Banking Association.

En réponse aux résolutions du comité des actionnaires du N. O. National Banking Association, résolutions qui ont été publiées dans l'*Abeille*, M. Casey, receveur de cette Banque, a présenté le bilan suivant, dont l'analyse a déjà été donnée dans notre bulletin financier.

Bilan de l'actif et du passif du New Orleans National Banking Association, août 1875.

Comptes à recevoir	$1,088,000	
Moins nantissement 736,500—$351,500, valant		$60,000
Montant dans le Union Bank, Londres, saisi		30,000
Surtirages $31,000, valant		6,000
Surplus des Bons des Etats-Unis sur la circulation		40,000
Prime sur $400,000 de bons des E. U.		50,000
61 bons consolidés de la ville—$61,000 valant		30,500
56 bons consolidés de la ville, dans les mains de Duffoy & Cie., Paris, saisis $56,000, valant		28,000
Deux années d'intérêt échu sur 56 bons dans les mains de Duffoy		6,720
Intérêt de juillet sur 61 bons dans les mains du receveur		1,830
5 bons de l'Etat de la Louisiane de 1853, $2500, valant		500
10 bons hypothécaires de l'Association de la Foire de la Louisiane, $10,000 valant		5,000
Bons hypothécaires de la compagnie du chemin de fer de Vicksburg, et Meridian, $32,000, valant		6,440
35 actions de la compagnie Wrecking and Salvage, $3500, valant		875
Immeubles		20,000
Balance due par Duffoy & Cie., de Paris, saisie		8,000
Réclamations contre les accepteurs des traites de C. Cavaroc & Son pour frs. 1,640,000, protestées pour non paiement, soit $350,000 à 25c		87,500
Remises au contrôleur de la circulation		101,307
En caisse dans les mains du receveur		4,960
Actif		$487,572
Excédant du passif sur l'actif		777,167
		$1,264,739
Dépôts		$320,000
Dividendes non payés		5,000
Hambro & Son, de Londres		141,800
DeSulzer, Wart & Cie., du Havre		82,000
Rœderer & Bros., du Havre		43,000
Jung, Simpson & Davillier, du Havre		81,000
Crédit Suisse, Zurich		64,000
Sternberger, Netter & Seasongood, New York		90,000
New Orleans Insurance Association		161,000
A. Lafargue & Cie., Bordeaux		1,300
Diverses balances de comptes		2,152
Porteurs divers de traites protestées		27,762
Circulation, banque de la Nouvelle-Orléans		8,725
Crédit Mobilier, Paris	$218,000	
Moins nantissement, $325,000 valant	151,000	67,000
Banque National Park, New York	151,000	
Moins nantissement, $162,500 valant	109,500	41,500
F. Schuchardt & Sons, New York	190,000	
Moins nantissement $60,000, valant	24,500	165,500
New Orleans Clearing House	189,000	
Moins nantissement, tout payé	189,000	
Passif		$1,264,739
Créances établies	$565,530	
Créances restant à établir	699,209	1,264,739

On sait que les procès de la Banque contre les personnes en possession des nantissements énumérés ci-dessus ont été décidés par la Cour de Circuit des Etats-Unis en faveur des créanciers gagistes, mais le receveur a fait appel devant la Cour Suprême. Il est peu probable, cependant, que la décision soit réformée en appel et le bilan ci-dessus est fait conformément à la décision de la Cour de Circuit.

Le bilan a dû être communiqué aux actionnaires dans une réunion tenue jeudi soir, et il va leur falloir prendre un parti sur la demande que leur a adressé le receveur d'avoir, conformément à la loi, à verser entre ses mains le montant intégral des actions dont ils sont porteurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

A la Quatrième Page.

MORT DU PROFESSEUR VEGAS.—Nous regrettons d'apprendre la mort du professeur Vegas qui, depuis un grand nombre d'années, initiait la jeunesse des deux sexes de notre ville, au culte de Terpsichore, autrement dit de la danse. Mr Vegas était un homme estimable et un professeur consciencieux. Il avait été l'organisateur de nombre de charmantes fêtes de mai et sa mort laissera des regrets aux nombreuses élèves qu'il a formées. Il était natif de Malaga et âgé de cinquante-trois ans; il a succombé à une affection de poitrine. Il sera enterré aujourd'hui à 4 heures par les soins de la Loge Foyer Maçonnique No 44 dont il était membre.

LA VALSE DE MARITANA.—Nous avons reçu de M. Auguste Davis, le compositeur louisianais, deux exemplaires de la jolie valse qu'il a composée et qui a été chantée au troisième acte de *Don César de Bazan*, par mademoiselle Eve Dablesteen, dans la représentation donnée à l'Opéra, jeudi, au bénéfice des inondés. Ce morceau nous parait appelé à avoir un grand succès.

EXCURSION.—La plus grande attraction offerte cette année au public des dimanches. Les régates à la Baie St Louis pour le 16 août, et les excursionistes de la Nlle-Orléans pourront aller voir ce beau spectacle et en revenir pour une piastre seulement. Un train spécial partira du dépôt de la rue Canal et reviendra à 6 heures. C'est là une rare chance d'amusement et nos nombreux amis sauront en profiter. Ils auront une belle journée de récréation pour peu d'argent. On pourra se procurer des billets au dépôt de la rue du Canal lundi matin.

PEOPLE'S SAFETY OIL.—Nous avons déjà parlé, à l'époque où elle fut introduite dans le commerce de cette huile présentée au public comme inexplosible, avec la garantie de certificats émanant du Bureau de Santé. Depuis cette époque la consommation de cette huile a pris une grande extension et nous n'avons pas entendu dire qu'on ait signalé un seul accident. Elle est vendue à un prix modéré, 50 cents le gallon, et on assure qu'un gallon fait autant d'usage que deux gallons des huiles volatiles dites inexplosibles. Le principal dépôt est rue Dauphine, No 15, à la Nouvelle-Orléans.

THEATRE DE L'OPERA.

La représentation au bénéfice des inondés Français.

Le Cheveu Blanc—Don César de Bazan.

Avec la foi on peut soulever des montagnes, avec la charité, levier presqu'aussi puissant, on soulève les masses et on obtient des merveilles. Dans notre siècle, fils du siècle de Voltaire, où la foi n'est plus que l'apanage du petit nombre, il est consolant de penser que la Charité du moins n'a rien perdu de son empire sur les cœurs. Charité chrétienne ou esprit de solidarité sociale, de quelque nom qu'on veuille appeler le sentiment qui fait vibrer les fibres les plus intimes et les plus nobles du cœur humain, toujours est-il qu'il se traduit à notre époque avec plus de puissance que dans les temps antérieurs.

Quand on pense qu'un mois ou cinq semaines après l'épouvantable catastrophe qui a sévi sur les belles vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Adour, les souscriptions volontaires en faveur des victimes ont atteint plus de quinze millions de francs—un cinquième du total des pertes éprouvées—et qu'elles dépasseront probablement vingt millions, on ne peut s'empêcher d'admirer la grandeur d'un pareil élan de sympathie.

Les résidents français en Louisiane ont fait leur devoir, en cette circonstance, comme leurs compatriotes dans toutes les parties du monde, et ils ont été noblement aidés par les amis de la France et de l'humanité. Le Club dramatique louisianais, composé de jeunes gens créoles, a, dès l'ouverture de la souscription à la Nouvelle-Orléans, offert au comité de donner une représentation au bénéfice des inondés, et son offre a été acceptée avec reconnaissance.

C'est de cette représentation qui a eu lieu, jeudi dernier, 12 août, que nous avons à rendre compte. Disons, tout d'abord, que ce sera pour nous une tâche facile et agréable, car, au lieu de ces compliments de commande qui sont d'obligation envers ceux qui donnent leur concours à une bonne œuvre, nous avons à adresser des félicitations sincères et des éloges mérités à tous ceux qui ont participé à l'interprétation des deux pièces qui composaient le programme de la soirée.

Un public nombreux et sympathique, dans lequel les dames ne le cédaient pas en nombre et en enthousiasme à la partie masculine de l'auditoire, avait répondu à l'appel du club. Le coup d'œil était charmant; le parquet, les premières, les secondes étaient brillamment garnis et il y avait du monde jusqu'aux troisièmes.

La recette a dépassé les espérances et elle grossira d'un montant important la liste de souscriptions.

Le but du club dramatique louisianais a été, sous ce rapport, amplement atteint. Arrivons, maintenant, au côté artistique de la représentation.

Le *Cheveu Blanc* est une fine et spirituelle comédie d'Octave Feuillet. Dans le cadre de ce petit acte, l'auteur a représenté la lutte d'une femme du monde qui s'est résignée à laisser son mari subir pendant dix ans les entraînements de la vie parisienne, en se promettant de le reconquérir, le jour où il aurait son premier cheveu blanc. Il y a, dans ces scènes à deux personnages, toute une intrigue de diplomatie féminine qui se termine par le triomphe de la femme. La comédie de Feuillet nous a permis de renouveler connaissance avec une comédienne d'un talent fin et plein de distinction, que n'ont pas oubliée les habitués du Théâtre d'Orléans et que nous n'avions revue, il y a trois ans, qu'à l'échappée et dans des rôles au-dessous de son talent. Madame Vézian, l'artiste dont nous parlons, a parfaitement détaillé toutes les nuances de la combinaison diplomatique de la femme du comte de Lussac.

Diction pure, expression juste, finesse, ironie et sentiment vrai, rien n'a manqué à l'interprétation du rôle de Clotilde par cette artiste, et les bouquets et la couronne qui lui ont été offerts, ont été un juste tribut rendu au talent qu'elle a déployé. Les applaudissements du public et un chaleureux rappel ont, d'ailleurs, affirmé son succès.

Mr. J. M. Cressy était chargé du rôle délicat et difficile de Fernand, comte de Lussac. Il a bien posé son personnage, a fait preuve d'aisance et il s'est fait applaudir dans les scènes les plus importantes.

Don César de Bazan est une œuvre capitale, de longue haleine, et, n'ayant pas entendu la première représentation de ce drame par le Club, nous avouons que nous n'étions pas sans appréhensions et que nous trouvions nos jeunes amateurs audacieux de s'attaquer à des rôles, dans lesquels échouent tant d'artistes de profession.

Nos appréhensions se sont heureusement dissipées, et les interprètes du drame de Dumanoir et Dennery se sont tirés à leur honneur de l'épreuve.

Le personnage saillant de l'ouvrage, c'est Don César, type aussi complexe qu'original, aussi mobile dans ses aspects que dans ses allures. Il faut de l'intelligence, de la verve, de l'esprit gouailleur et de la grandeur d'âme, et une foule d'autres choses encore pour bien rendre ce grand d'Espagne tombé dans les bas fonds de la Bohême de son siècle. Il faut avec toutes ces qualités avoir pour ainsi dire le diable au corps pour faire un Don César qui rappelle, au moins de loin, le type créé par Frédérick Lemaître. Eh bien! M. Jules L. Barjac a eu, à des degrés divers, assez de ces qualités si variées pour empoigner de suite son public, pour l'attacher et l'intéresser au chenapan déguenillé du premier acte qui cache sous ses haillons l'esprit et le cœur d'un gentilhomme et qui, malgré tous les vices dont il se targue, sait conquérir le cœur de la belle Maritana et vaincre le roi d'Espagne et cet autre roi aux mille têtes qui a nom public. Le succès de M. Barjac a été franc et légitime d'un bout à l'autre.

M. Cressy a bien compris le caractère du sombre et peu aimable Charles II; il ne pouvait le rendre sympathique, mais il a su faire ressortir le côté saillant du rôle, la passion qu'éprouve Charles pour Maritana et qui lui fait tout oublier. Boileau a dit:

......Il n'est de monstre odieux
Qui par l'art imité ne sache plaire aux yeux

Eh bien! à la scène toute passion profonde et bien rendue, doit toucher et émouvoir le public, même lorsqu'elle n'excite pas sa sympathie.

Monsieur Albert Paul a rempli avec convenance et avec la hauteur et la dignité voulues le rôle du traître, Don José de Santarem. Monsieur L. N. Baquié est un comédien très vif et très intelligent qui a tiré un bon parti du rôle comique et original de Montefiore; il a fait rire et le rire pour un comique est le meilleur des applaudissements. MM. A. Montamat, R. Mendès, V. Foulon et W. F. Calongne ont convenablement rendu les rôles secondaires.

Mademoiselle Eve Dablesteen qui avait prêté sa jolie figure à Maritana, n'est pas encore une artiste de profession mais nous pouvons dire déjà que ce n'est plus un amateur, car elle a charmé son public par la manière dont elle a joué et chanté dans cette soirée. Sa diction est nette et distincte, son jeu naturel et facile, et elle a cette qualité précieuse à la scène, le sentiment.

Elle a eu un double succès comme comédienne et comme chanteuse; elle possédait bien son rôle et elle a fait preuve d'une grande justesse d'expression. Elle a chanté avec beaucoup de goût et de sentiment les couplets du premier, du troisième et du quatrième acte et le public lui a fait bisser ce dernier morceau. Bravos, rappels et une ample moisson de fleurs avec une jolie couronne ont prouvé à la jeune artiste l'impression favorable qu'elle avait produite sur ses auditeurs. Nous avons déjà eu le plaisir d'entendre Mlle Dablesteen dans plusieurs concerts, et nous pensons qu'avec sa voix fraîche et sympathique et les qualités qu'elle vient de montrer comme comédienne, elle ferait une charmante et excellente Dugazon.

Nous avions peine à reconnaître la jolie madame de Lussac du *Cheveu Blanc*, sous les traits de la marquise de Montefior, l'horrible vieille à laquelle Don César préfère la corde. C'était, cependant, madame Vezian parfaitement grimée et qui a joué avec un comique plein de naturel ce personnage.

Madame Desdet a joué avec entrain le rôle du jeune Lazarille et Mlle Alphonsine Godin, qui affrontait pour la première fois le feu de la rampe, s'est tirée très gentiment des deux petits rôles qu'elle avait obligeamment consenti à jouer.

Nous complimentons sincèrement Mr. Auguste Davis sur la musique qu'il a composée pour Don César. Les couplets de Maritana ont du cachet, de l'originalité, et ceux du quatrième acte sont conçus dans un excellent sentiment. Mr. Davis qui avait offert son concours au Club a conduit l'orchestre pendant la pièce. Les morceaux joués dans les entr'actes ont été conduits par Mr. Mayer et bien exécutés.

Nous clorons ce compte rendu en disant que les employés du contrôle et les portiers avaient offert leur concours pour cette représentation, et que de toutes parts le comité a trouvé une bonne volonté et un empressement louables pour concourir au succès de la bonne œuvre entreprise par le Club Dramatique Louisianais. Le succès obtenu étant la plus belle récompense que puissent ambitionner le Club et les comités d'organisation et de réception, c'est presque une superfétation que d'y ajouter nos sincères compliments pour la manière dont tous ces messieurs se sont acquittés de leurs tâches diverses.

LA FETE CHAMPETRE AU PROFIT DES INONDÉS.—Nous publions dans une annonce spéciale le programme détaillé des courses qui auront lieu demain pendant la Fête donnée au Fair Grounds au profit des inondés. On y trouvera le nom des cavaliers qui se disputeront les prix de la course aux bagues. Nous avons déjà dit que le premier prix était une médaille en vermeil, le second prix consistera en un magnifique bouquet offert par Mme Vergnole. Les noms des chevaux engagés pour les autres courses sont aussi indiqués dans l'annonce, et on verra que ces courses offrent un intérêt sérieux pour les amateurs.

Grâce à la libéralité que les dames ont rencontrée partout, elles pourront garnir leurs tables de lunch et de rafraîchissements des meilleures choses et les recettes qu'elles feront seront tout bénéfice pour les inondés. Nous rappelons que les ventes se feront aux prix de la ville et que la monnaie sera rendue.

Les billets de la grande tombola dont les lots augmentent rapidement, se vendront 25 cents, et nous pensons qu'il n'y aura guère de visiteur qui ne se décidera à tenter la chance lorsqu'il la verra offerte par les gracieuses mains d'une des demoiselles chargées de cette mission.

Parmi les lots de la tombola il y a deux machines à coudre, des bracelets en or, des timbales en argent, divers bijoux, des tableaux de prix, des objets d'art, &c. Une liste des lots sera, d'ailleurs, affichée.

La fête comprendra des amusements et des plaisirs pour tous les âges et pour tous les goûts, et le bal qui la terminera attirera, sans aucun doute, une brillante et nombreuse jeunesse.

Nous donnerons demain les informations additionnelles que nous transmettront les comités, mais nous en avons déjà publié assez pour être convaincu que des milliers de personnes voudront mettre à profit cette occasion de passer une journée et une soirée agréables, en contribuant à grossir le fonds de la souscription pour les inondés français.

Nous avons l'assurance que les compagnies de chemin de fer urbains prendront les mesures nécessaires pour satisfaire à tous les besoins du service le jour et la nuit.

Louisiane.

Le correspondant du *Meschacébé* à la Nouvelle-Orléans, écrit, à propos de la fête du 15 août au profit des inondés:

Cette date de la Saint Napoléon, il y a gros à parier, n'aurait pas été choisie par le brave docteur Tonatre, s'il en été président du comité d'organisation de la fête champêtre, comme il l'est du *conseil* de demain. *Trahit sua quemque voluptas.*

Que le correspondant de notre estimable confrère nous permette de lui dire qu'il ne pouvait venir à la pensée d'aucun membre du comité d'attacher la moindre signification politique à la fixation de la date de la fête. Sous l'Empire le 15 août était la Saint-Napoléon, c'est possible; actuellement c'est simplement l'Assomption ou la Sainte-Marie. C'est aussi la fête patronale d'un grand nombre de communes du Midi de la France. Mais toutes ces considérations ont été étrangères au choix du comité. Il n'y avait, dans le mois d'août, que deux dimanches de libres aux Fair Grounds le 8 et le 15. La date du 8 a été écartée comme trop rapprochée, il eût été matériellement impossible d'organiser la fête. Restait le 15 qui a été pris faute de mieux, comme certains députés ont accepté la république en France. Si malice il y a dans les lignes que nous avons citées, elle porte donc à faux.

Cela dit, nous glanons dans le *Meschacébé* les informations suivantes:

—On a commencé à couper le riz, et la récolte est généralement assez satisfaisante. La canne jaunissait en plusieurs endroits et la pluie est venue fort à propos pour elle mercredi soir.

—Samedi dernier, 7 août, ont été adjugées par le shérif: à Mr. Emory Clapp, partie poursuivante, l'habitation des frères Shexneydre (12 arpents de face sur 100 de profondeur), pour la somme de $10,000; et à Mr. H. Clément, aussi partie poursuivante, la propriété de Mr P. F. Montz (un demi-arpent de face sur 40 de profondeur), pour la somme de $400.

—Lundi, une colonne d'air a passé sur une zone heureusement fort étroite de la rive gauche, et a couché quelques champs de riz. Une voiture, qui se trouvait près de la maison de M. Lucien Montégut, a été, nous dit-on, emportée par le vent jusqu'au chemin public, situé à une assez longue distance.

—Le sénateur Chadbourn allant au chemin de fer en buggy, son cheval s'est emporté, l'essieu du véhicule s'est brisé, et le sénateur, traîné le long d'une centaine de pieds dans cette fâcheuse condition, a subi quelques contusions heureusement sans gravité.

—Le gouverneur, bien inspiré cette fois, a nommé MM. J. Gentil et N. Underwood membres du jury de police, et Mr Winchester avocat intérimaire de district. MM. Gentil et Underwood remplacent MM. Landry et Hill, démissionnaires.

Le *Louisianais* parlant des nominations ci-dessus, dit: Reste à savoir si ces messieurs accepteront ou non. Il trouve bon le choix de M. Winchester, désapprouve celui de Underwood et ne dit pas, par modestie, que le choix de J. Gentil donnera satisfaction aux honnêtes gens de la paroisse.

Nous empruntons au *Louisianais* déjà nommé les paragraphes suivants:

—Les cultivateurs et fabricants de tabac de la Grande Pointe et de la Longueville sont très satisfaits. Bonne récolte et excellent tabac.

—La pluie est venue à temps. Les cannes souffraient. Mais tout pousse maintenant et se développe à merveille.

Les agriculteurs ne seront point, Dieu merci, déçus dans leurs espérances. Cannes, maïs, riz, tout est beau.

—Une Société Dramatique est en voie d'organisation à St-Jacques, rive gauche. Programme de la première représentation: *Le Caporal et John Carpet Bag.*

Parlant des souscriptions pour les inondés, notre confrère dit:

La liste des souscriptions n'est pas close, bien entendu, et nul de nous n'a le droit de fermer la porte au nez des hommes de cœur et de bonne volonté.

Aussi trouvez-vous aux colonnes du *Louisianais* une *liste additionnelle* pour ceux qui ont rempli les conditions de la souscription, et pour ceux qui veulent encore souscrire.

ON PEUT ENCORE ACHETER DES MEUBLES.—Si les meubles de luxe coûtent cher, il y en a de simples, mais solides et bien confectionnés, qui se vendent à des prix d'une rare modicité. Si l'on veut s'en convaincre, il n'y a qu'à s'adresser à M. Joe Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. On peut se meubler à sa fabrique à un bon marché vraiment extraordinaire.

BILLET GAGNANT.—Mr William Lahey, rue Dublin entre Hampton et Seconde, à Carrollton, certifie, comme on le verra dans une autre colonne, qu'ayant acheté pour 25 cents le quart du billet de combinaison de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier prix capital de six mille piastres, au tirage de jeudi, 12 août, le dit billet, ou la part à laquelle il avait droit, a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la compagnie. Les numéros de combinaison étaient 37, 67, 78, et le billet avait été acheté chez J. A. Baquier, à Carrollton.

31.

Triomphe sur la charlatanerie.—La popularité croissante du remède et du préventif national, les Hostetter's Stomach Bitters, et la chûte rapide de ces drogues nauséabondes et qu'on élève si haut par un faux cri de tempérance, exemplifie un grand triomphe du mérite naturel sur le vil charlatanisme, ce dont tous les honnêtes gens se réjouissent. Et bien ils font, car chaque addition de popularité à un remède qui guérit et prévient les fièvres intermittentes et rémittentes, la dyspepsie, la constipation, les maladies de foie, les désordres urinaires, les faiblesses utérines et la débilité générale, qui élargit le champ de ses opérations bienfaisantes et est un gain direct pour l'humanité, tandis que le discrédit d'une combinaison pernicieuse, impuissante pour le bien mais puissante pour le mal, est une bénédiction qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, mais pour une raison très différente. Que le charlatanisme batte en retraite une fois pour toutes, vu les succès qu'il n'a pas eus et qu'il ne peut avoir!

Décédée, hier matin, à six heures moins un quart, à l'âge de cinquante-quatre ans, Dame PIERRE BONNOT, née Célestine Picou. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à quatre heures et demie. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 275 rue St-Philippe, entre Roman et Derbigny. De la part de son époux et de son gendre, Eugène Brot.

Décédée, hier à trois heures P. M., âgée de cinq ans et quatre mois, MARY JOSEPHINE DRUILHET, fille d'Edgard Druilhet et de dame Mary Hill. Le convoi partira de sa dernière résidence, 358 rue Bienville, entre Roman et Prieur, aujourd'hui à 4 heures et demie P. M. De la part des familles Druilhet, Reine et Le Carpentier.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

Loge Foyer Maçonnique No 44, sous la Juridiction de la T.·. Ill.·. G.·. L.·. de la Louisiane.

"Il a plu au G.·. A.·. de L'U.·. d'appeler à lui l'âme de notre T.·. C.·. F.·. JOHN VEGAS, natif de Malaga, Espagne, âgé de cinquante-trois ans, tous les officiers et les membres de cette R.·. L.·. ainsi que tous les M.·. M.·., réguliers de cet Orient sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce 14 août 1875, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira du local de la R.·. L.·. Persévérance No 4 où le corps est déposé et où le service funèbre se fera, encoignure des rues Dumaine et St-Claude.

Par ordre du V.·. M.·.
J. B. SORAPURU, Secrétaire.

COURSES Aux Fair Grounds,

DIMANCHE, 15 AOUT 1875.

Pendant la Grande Fête Champêtre donnée au bénéfice des victimes de la dernière Inondation en France.

Grande course aux bagues, 4 heures P. M.

Les messieurs dont les noms suivent sont les cavaliers engagés:
D. Vincens, Louis Mercère,
John B. Foley, C. Bonnecaze,
A. N. Cornibé, H. B. Foley, Jr.
Prix—Une médaille en or.

Course de chevaux.—A 5 heures de l'après-midi; un mille à la fois; bourse, $55.—$40 au premier cheval, $15 au deuxième; entrées, $12, au troisième cheval.
Wm. Thomas met en lice le ch. b. Capt. Reader. Couleurs, bleu et rouge.
P. Bruste met en lice la jument b. American Girl. Couleur, noir et noir.
Le juge Fauré met en lice le ch. b. Selim. Couleur, orange et bleu.
P. Billieux met en lice la jument b. U. O. J. Couleur, blanc et bleu.

Course en sulky—un mille à la fois; bourse, $45—$40 au premier cheval, $5 au deuxième, prix de l'entrée au troisième.
Hugo Redwitz met en lice le ch. bb. Bismarck.
J. R. Kelly met en lice le ch. b. Walter.
Brooks met en lice Black Pony.
H. Laroussini met en lice la jument Jenny Day.
McKnight met en lice le ch. b. Thiers et Little Dan.

Juges—MM. Ben. Harrison, chairman; H. Bonnabel, Chas Mehrtens, Geo. Stromeyer, E. Stephens, A. Dumestre.
Comité—MM. H. B. Foley, D. Pochelu, A. Guillemet, Alex. Dumestre, E. Stephens.
14 août—2f

Club Dramatique Louisianais.

Séance spéciale, SAMEDI, 14 août, à sept heures et demie P. M. précises coin Bienville et Passage de la Bourse.
Par ordre de A. L. TISSOT, Président.
RENÉ SARRAZIN, Secrétaire. 14 août—1f

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1875.
Le soussigné certifie qu'il était porteur du 1/4 de billet combinaison No 37—67—78—Classe 191 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres jeudi, 12 août 1875. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents, au bureau de J. A. Baquié, à Carrollton. Le montant en a été promptement payé, sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
WILLIAM LAHEY.
Rue Dublin, entre les rues Hampton et Seconde. 14 août—1f—PP.

Bureau de la Fabrique de Glace de la Louisiane

102 ....Rue du Canal.... 102

A dater du 16 Août courant le prix de notre glace ne sera plus que de Douze Piastres la tonne, délivrable à la Manufacture ou à nos dépôts. FRANCIS J. WEHNER, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 12 Août 1875. 14 août—3f

L'Huile de Sureté du Peuple.

Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine, Nlle-Orléans.

"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon!" si vous brûlez l'huile de sûreté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles légères appelées non explosible. T. SEWELL, Propriétaire.

Lisez les certificats du Bureau de Santé.

Laboratoire du Bureau de Santé—Etat de la Louisiane.—No 159 de la rue du Canal. Nlle-Orléans, 14 Janvier 1874.
Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.
Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 165 degrés Fareinheit; il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.
ALFRED W. PERRY, D. M., Chimiste du Bureau de Santé.
Je certifie que le Dr Perry, a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.
C. B. WHITE, D. M., Président du Bureau de Santé.
14 août—1m.

Avis.

La mort de Gabriel de Périet ne causera aucune interruption dans nos affaires d'encan, qui seront, dorénavant, dirigées par le soussigné. JOHN G. MONROSE, Encanteur, Au No. 50 de la rue Royale. 14 août—4f.

A Vendre,

UN établissement de Chaux, Briques, Sable &c. situé Promenade Carondelet entre Claiborne et Derbigny. S'adresser sur les lieux vieux Basin. 12 août—3f.

Mulets. Mulets. Mulets.

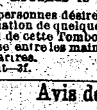

LES soussignés viennent de recevoir trois wagons de MULETS extra fins. Les planteurs et autres qui désireraient en acheter consulteraient leurs intérêts en s'adressant aux soussignés avant de faire leurs achats ailleurs. LEONARD & MAXWELL, No 71 de la Baronne. 12août—6f.

Au profit des inondés de France.

Grande Tombola tirée aux Fair Grounds le 15 août 1875.

LES personnes désireuses de contribuer par la donation de quelque objet à l'accroissement du fond de cette Tombola sont priées d'en faire la remise entre les mains de Mme C. Rouyer, 139 rue Chartres. J. DESCA, Secrétaire. 12 août—3f.

Avis de société.

MON fils, A. RINGGOLD BROUSSEAU, a un intérêt dans mes affaires depuis le 1er mai 1875. Le nom de la maison sera, dorénavant, A. Brousseau & Son. A. BROUSSEAU. 11 août 1875. 12août—1m

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

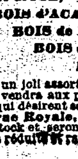

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nlle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE, BOIS d'ACAJOU, BOIS de NOYER, BOIS de CHENE et en BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m.

Aux Habitants Sucriers, Raffineurs, Manufacturiers, &c.

Nlle-Orléans, 3 août 1875.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'au SAMEDI 21 août inclusivement, pour l'achat, sans limite, par le plus fort enchérisseur, du tout ou partie des appareils, machines et appartenances de la Raffinerie de Sucre (ci-devant Fairbanks et Gilman), située à l'intersection des rues Peters et Erato, dans le 1er District de cette ville, et qui peuvent être examinées chaque jour (Dimanche excepté) de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

DESCRIPTION.
Rez-de-Chaussée.
Chambre No 2.—Quatre centrifuges sur paque de fonte très écaisse, avec arbres de souche, bandes, réservoir, mélangeur et attaches contenues dans la dite chambre.
Chambre No 3.—Un réservoir en fer à mélasse, avec rideau.
Une pompe en cuivre "Blake No 3" avec connexion.
Une série d'arbres de souche et poulies.
Corridor.—Une pompe de "Knowles" avec connexion.
Chambre No 4.—Cinq filtres en fer, 10x4 pieds.
Une huche à filtrer en fer.
Deux citernes à sirop, en fer, chacune de la contenance de 1600 gallons.
Six appareils à filtrer patentés, en fer, avec connexion; chaque appareil consiste d'un cylindre extérieur de 48 pouces de diamètre et d'un cylindre intérieur de 30 pouces de diamètre et à 34 pieds d'élévation, avec tête en fonte aux deux bouts; chaque appareil est supporté par quatre tiges à vis, et peut être disjoint et converti en citernes à filtrer de diverses longueurs, les cylindres étant en trois morceaux, rollés entr'eux par boutons ordinaires.
Une pompe en cuivre "Blake No 1."
Un élévateur en fer pour noir animal.
Chambre No 5.—Une machine à vapeur avec bouilloire, connexions, cheminée en tôle et bragues.
Une pompe "Blake No 3."
Deux wagons pour noir animal.
Un fourneau à noir animal avec chauffoir auxiliaire et cornues presque neuves.
Cinquante baquets en fer pour noir animal.
Dans la cour.—Une pompe "Blake No 8."
Huit puits artésiens à tuyaux en fer de 1 1/2 et 2 pouces, et d'une profondeur de 95 pieds; le tout se rattachant à une machine pneumatique de 4 sur 10 pieds et connectant avec les pompes.
Un condensateur en fer
Une citerne en fer de 1600 gallons.
Une citerne en bois de 4000 gallons.
Chambre No 6.—Cinq citernes à mélasses, en fer, avec registre.
Une huche en bois à distribution.
Premier étage.
Chambre No 2—Un appareil à vieillir les vins et spiritueux—4 gallons.
Chambre No 4—Un mélangeur de sucre.
Quatre rafraîchissoirs à sucre, en fer, de 900 gallons chaque.
Chambre No 5—Deux citernes à charger, en fer, "Junon" et "Minerve", 5 sur 10 pieds chaque.
Une chaudière à vapeur en cuivre, avec serpentin, déversoir (blow up) et connexions.
Une presse à filtrer, complète.
1 appareil pour raffiner les spiritueux "Vénus", avec connexions, et de la contenance de 350 gallons.
Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de cuivre, de la contenance de 1100 gallons.
Un mélangeur de mélasse, en fer, de 2000 gallons, avec un tuyau attenant.
Une série d'arbres de souche et poulies.
Chambre No 6.—Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de zinc, de la contenance de 4000 gallons.
Une huche en bois, avec 4 robinets.
Second étage.
Chambre No 1—Une chaudière à vide (vacuum pan) en cuivre avec machine à pomper, et connexions, de la capacité de 6500 lbs de sucre sec environ par charge.—Une chaudière est à double fond et à deux jeux de serpentins, le tout arrangé pour l'usage de la vapeur directement ou par exhaustion; avec une jauge à vide et deux jauges à vapeur et jauges de température, complets, et avec un condensateur du dernier modèle et toutes connexions complètes.
Un lot de huches en bois.
Chambre No 2—Une citerne à charger, en fer, de la contenance de 120 gallons.
Deux citernes à charger, en fer, de la contenance de 1,900 gallons chaque.
Deux grands déversoirs (blow-up) en fer, de la contenance de 2,500 gallons chaque.
Un "Timpe's" Elevateur patenté, à vapeur ou à bras, du dernier modèle.
Troisième Etage.
Quatre cuves neuves, en bois, de la contenance de 4,000 gallons chaque, avec tuyaux en fer conduisant à et longeant la galerie et le corridor.
NOIR ANIMAL.—Environ la quantité de sept boucauts au rez-de-chaussée, et environ la quantité de cent-vingt boucauts (dont on n'a pas fait usage depuis la dernière revivification) contenue dans les filtres et appareils à filtrer.
Une balance de "Forsythe".
Termes—Pour toute somme jusqu'à deux cents piastres, comptant. Pour toute somme au-dessus de $200, un quart comptant et trois quarts au terme du 15 janvier 1876, en billets des acquéreurs endossés et acceptés à la satisfaction du vendeur, payables au domicile du Germania National Bank of New Orleans, portant intérêts huit pour cent par an, et garantis par privilège de vendeur.
Conditions—Les acquéreurs prendront livraison des articles tels qu'ils se trouvent et se comportent sur les lieux, à leurs frais et risques et rempliront les termes de vente dans un délai n'excédant pas huit jours—à défaut de quoi, les articles seront revendus, à la folle enchère au comptant, pour compte des acquéreurs en retard.
Les soumissionnaires sont priés de mettre la suscription suivante sur la face ou le dos de leurs propositions cachetées:
"Enchère pour achat de machines."
Une offre SEPARÉE devra être faite pour CHAQUE article selon description, et lorsqu'elles seront données, et les propositions cachetées devront être adressées au soussigné, qui en fera l'ouverture, en présence des soumissionnaires, à midi, lundi, 23 août 1875, au local de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, No 102, rue du Canal.
4 août—au 21—V & C. M. MUSSON.

GRAND VIN CHATEAU-KIRWAN!

J'INFORME le public que Mr. P. E. BRULATOUR, rue Royale, 116, 118 et 120, est mon seul agent aux Etats-Unis pour la vente de mon vin
Château-Kirwan-Cantenac Médoc
dont la qualité ne redoute aucune comparaison. C. GODARD, de la maison Godard frères de Bordeaux. 11 août—6f.

INSTITUT ST-CHARLES,

(Anciennement dirigé par Mme Macé-Lefranc.)
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE DEMOISELLES SOUS LA DIRECTION DES DAMES OCTAVE LABRANCHE.
Mlle Octavie Labranche, Directrice.
Les classes recommenceront le 1er septembre 1875. 8 août—1m.

Transfert de Magasin.

MM. F. CHARPAUX & Cie., ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transféré leur magasin de musique, du No 9 de la rue Royale au No 191, de la rue du Canal. Ils profitent de cette occasion pour annoncer qu'ils auront constamment en magasin les morceaux de musique les plus récents, ainsi que les instruments venant des meilleures fabriques. Pianos loués, accordés et réparés. Les ordres seront soigneusement et promptement exécutés. 8 août—6f

AVIS.

Mr Maurice Barnett

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un bureau au No 38 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
Il se chargera notamment de Prêts sur hypothèques; Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 8août—1m

Réclamations de citoyens Français aux Etats-Unis, pour du coton.

LE soussigné est à même de s'occuper des réclamations de ce genre, à des conditions raisonnables. J. S. WHITAKER, Avocat, Au No 31 de la rue Carondelet. 8août—6f

Nouvelle-Orléans, 3 août 1875.—Les membres du Comité Central Démocratique de l'Etat et du parti conservateur de la Louisiane, sont requis de s'assembler le 19 août 1875, à 7 1/2 heures du soir, au No 56 rue du Camp. R. H. MARR, Président.
☞ Les journaux de la campagne sont priés de reproduire. 8 août—au 19

Demande d'os.

NOUS achetons les OS aux prix les plus élevés du marché. 37 North Peters St. BLOOD FERTILIZING WORKS. 23 juillet—1m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Bruts de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu. NEVERS & HERY, 315, rue Julia, Nouveau Bassin. MAISON FRANÇAISE. 10juil—1an

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiomanie, de l'ivrognerie, des catarrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 7juil—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans. CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 11juin—6m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas. JAMES B. GUTHRIE, agent, Au No 122 de la rue Gravier. 5mai—6m.

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.
(Entrée privée, 63 rue Conti.
PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 29juin—3m.

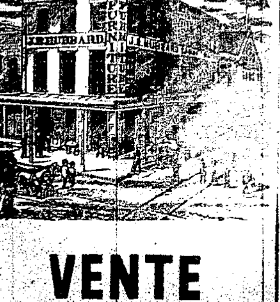

VENTE POUR ÉCOULER LE STOCK
Excellents Marchés
CHEZ
Jos. B. Hubbard
MARCHAND DE MEUBLES
Au No 122, rue des Remparts.

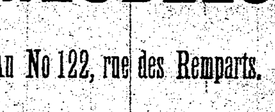

Bois de lit Victoria, doubles, noyer massif, bien faits et finis, à $30.
Il lui reste quelques-uns de ces meubles de salon économiques.

ATTENTION!!!
Les prix sont plus modiques que jamais,
AU MAGASIN DE
JOSEPH B. HUBBARD,
Coin Remparts et Perdido.

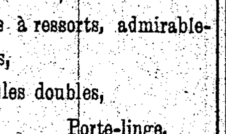

Armoires portatives, en noyer, à $15 seulement,
Matelas à ressorts, admirablement faits,
Echelles doubles,
Porte-linge.
Quelques meubles de chambres à coucher, en acajou et en bois de rose, à bas prix.
Bureaux en noyer, à glaces, à $12 seulement.
Meubles de salle à manger.
Meubles de bureaux et de bibliothèques.
Matelas, plumes,
Miroirs,
Armoires à glaces,
CHEZ
JOSEPH B. HUBBARD
Au No 122 rue des Remparts,
Côté Sud.

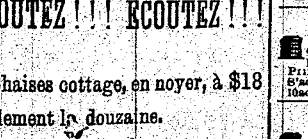

ECOUTEZ!!! ECOUTEZ!!!
Chaises cottage, en noyer, à $18 seulement la douzaine.
ET TOUT LE RESTE EN PROPORTION.
Voici le moment d'acheter à bon marché; aussi faut-il que vous vous adressiez à
JOS. B. HUBBARD.
Au coin des rues Remparts et Perdido.
10août—

H. CLOSTERMANN & BAYLE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères, Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL. 28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1/2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre,
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas. Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyrouze, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 31mars—6m1MJ

H. J. RIVET, PHARMACIEN DROGUISTE, SUCCESSEUR DE E. MONTEUSE & CO., a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices. Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec le SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées. Le plus grand soin sont donné à l'exécution des formules de MM. les médecins. Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER. Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD. 48 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS.

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 288 rue des Magasins, encoignure Poeyfarré. 25 avril—

Nouvelle Galerie Photographique,

183 rue du Canal, entre Bourgogne et Dauphine.
CASANOVA,
Peintre en Portraits et Photographe de Paris garantit au public des Portraits de premier ordre. 1er août—1m.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

Au Coin des rues Carondelet et Gravier.
Emission de polices sur tous les plans approuvés.
SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.

Réclamations payées pour décès dans les six mois expirés le 1er Juillet 1875.

W. C. ROBINS,	Nlle-Orléans, La.	$5000
P. BRUCKNER,	do	1600
W. P. HARPER,	do	10000
T. M. MAGEE,	Franklinton	2000
R. A. MORRIS,	Paroisse Bossier	1000
W. S. PIKE,	Nouvelle Orléans	5000

25 juil—3m

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO, Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.
PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No. 153 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. 2juil—3m

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

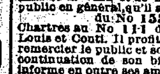

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans. 27 mai—3m.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107 ....Rue de la Douane.... 107
MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers pour dames; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 1oct—1an

Propriétés à vendre et à louer

A louer.
La MAISON EN BRIQUES située à l'encoignure Remparts et St-Philippe, très bien placée pour une Grocerie ou un Café. Prix raisonnable à un bon locataire. S'adresser à WIDOW B. BIERL & CO., No 91 Old Levee Street. 10août—12f

Magasins à Louer.
A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants:
1° Le magasin No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.
2° Le magasin No 28 rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, No 158 rue du Canal, coin Baronne.
Nouvelle-Orléans, 5 Août 1875. 6août—

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (scelling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $15 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL. 11juin—1an DMarJ.

Piano droit à vendre.
A vendre un piano droit 120 piastres.
S'adresser à M. MOMAS, au théâtre de l'Opéra. 14juil—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 AOUT—CLASSE 192.

7 51 37 24 5 75 61 67 9 12 72

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 13 août 1875.
A. FERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

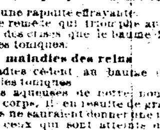

LA FAIBLESSE DES NERFS.
Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs, maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à
L'abattement, l'épilepsie ou les crises.
augmente avec une rapidité effrayante.
Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.
Les maladies des reins
et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.
Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins: la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.
L'ivrognerie.
Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.
L'opium.
L'usage de cette drogue pernicieuse, comme stimulant par les hommes et par les femmes—drogue qui dessèche les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du Baume de Syricum et des pilules toniques un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé surtout quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.
En vente chez les pharmaciens.
Agents pour la vente en gros: E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La. COLLINS FRÈRES, St Louis, Mo. JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROP, Boston, Mass. 6juil—1an.

PHOTOGRAPHIES.

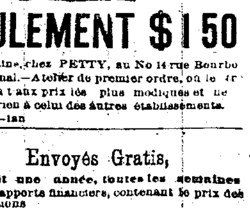

SEULEMENT $1 50
la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements. 22 mai—1an

Envoyés Gratis,

Pendant une année, toutes les semaines
DES rapports financiers, contenant le prix des actions au STOCK EXCHANGE de New York et des précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall street, N. Y., en face du N. Y. Stock Exchange. 1er juil—

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, cet argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous acheter à bas prix. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera. 21fév—

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
11 déc—1an Nouvelle-Orléans.